



Date de génération de ce justificatif : 12/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI 16 RUE SCHERTZ – Modification(s) de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 12 juin 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Modification(s) de société

SCI 16 RUE SCHERTZ Société civile immobilière au capital de 38 112,25 euros Siège social : 16, rue Schertz 67100 STRASBOURG 350 3 063 RCS Strasbourg Aux termes d'une délibération en date du 25/05/2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter du même jour de : – de nommer en qualité de cogérants Madame Carole MACÉ GARNIER demeurant 19, rue de la Vieille III 67640 FEGERSHEIM et Monsieur Philippe MACÉ, demeurant 4, rue Salvador Dali 67640 FEGERSHEIM pour une durée illimitée. – transférer le siège social du 16, rue Schertz 67100 STRASBOURG au 18, rue de la Chambre 22770 LANCIEUX et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 350 203 063 RCS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo. La Société, constituée pour 99 années à compter du 18/04 /1989, a pour objet social : l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles ; l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement de tous immeubles de toute nature dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, la mise à disposition à titre onéreux ou gratuit au profit des associés des biens immobiliers appartenant à la Société, toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie de caution hypothécaire, et un capital de 38 112,25 euros composé uniquement d'apports en numéraire. Pour avis – La Gérance

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)